

# Les limitations d'activités

Nous présentons dans cette fiche les données les plus récentes sur les handicaps chez les enfants, les limitations d'activités dans la population de 12 ans et plus et finalement, le besoin d'aide dans les activités de la vie quotidienne.

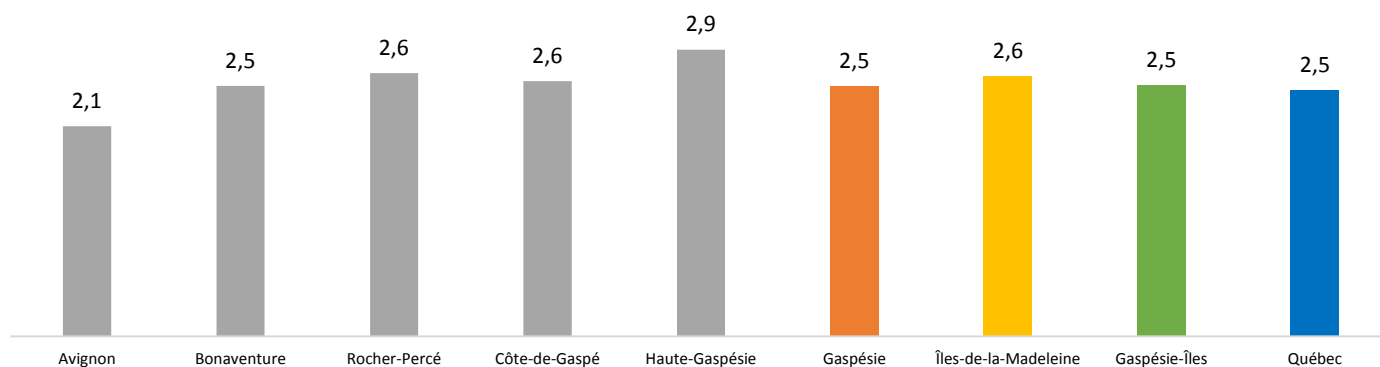
## Les handicaps chez les enfants

En 2015, **2,5 %** des enfants de 17 ans et moins en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont un handicap, c'est-à-dire une déficience ou un trouble du développement qui les limite de façon importante dans leurs activités de la vie quotidienne.

Cette proportion correspond à 332 enfants de 0 à 17 ans dans la région. Parmi eux, plus de 60 % ont un trouble du développement, les autres souffrant plutôt d'une déficience motrice, auditive, visuelle ou autre (résultats non illustrés).

Un enfant handicapé est un enfant qui a « ... une déficience ou un trouble du développement qui le limite de façon importante dans ses activités de la vie quotidienne et dont la durée prévisible est d'au moins un an. Les activités de la vie quotidienne sont celles qu'un enfant accomplit, d'après son âge, pour prendre soin de lui-même et participer à la vie sociale. Il s'agit notamment des gestes pour se nourrir, se mouvoir, se vêtir, communiquer, apprendre, se rendre aux lieux de fréquentation nécessaire et s'y déplacer. » ([Thibault, 2016](#), p. 7).

Figure 1 : Proportion (en %) des enfants de 17 ans et moins avec un handicap, 2015



### Comparaison entre la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Québec

Selon les données du programme de Soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec, 2,5 % des enfants de 17 ans et moins dans la région présentent un handicap en 2015, une proportion qui ne se différencie pas de celle du Québec (2,5 %) (figure 1). D'ailleurs, aucune MRC de la région ne se différencie du Québec à cet égard.

### Évolution entre 2005 et 2015

Entre 2005 et 2015, la proportion des enfants avec un handicap au Québec a connu une hausse en grimpant de 2,0 % à 2,5 %. Bien que non significative, cette même tendance s'est observée en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine où la proportion est passée de 2,2 % en 2005 à 2,5 % en 2015 (résultats non illustrés).

**Symboles :** † Signifie que les pourcentages obtenus dans la région dans les différentes catégories de cette variable se différencient statistiquement.

+ ou - Valeur significativement supérieure ou inférieure à celle du reste du Québec au seuil de 0,05. \*Coefficient de variation (CV) entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence. \*\*CV supérieur à 25 %, donnée fournie à titre indicatif seulement.

**Sources :** Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2003 à 2013-2014*, données extraites de l'Infocentre de santé publique. Régie des rentes du Québec, programme de Soutien aux enfants, Statistiques de l'année 2015.

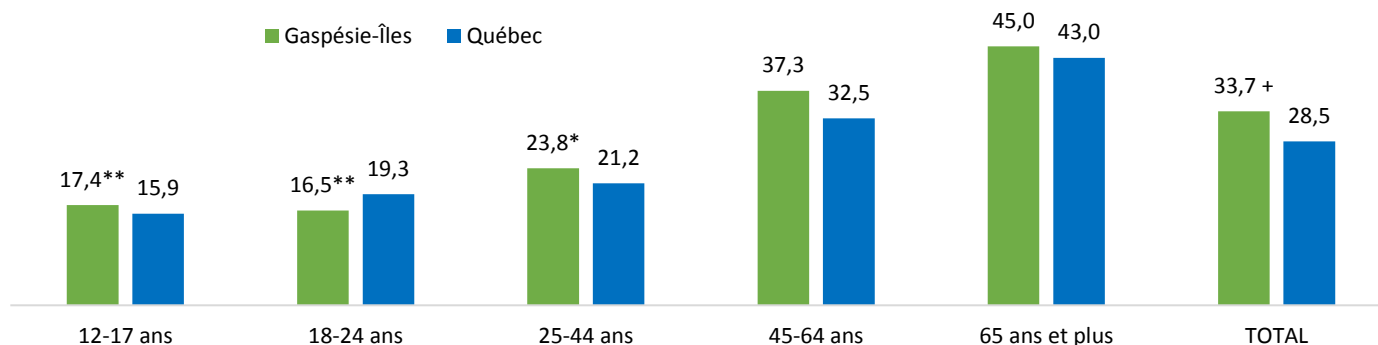
**Document produit par :** Nathalie Dubé, Direction de santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, février 2017.

## Les limitations d'activités<sup>1</sup>

En 2013-2014, **34 %** de la population de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine vivant en ménage privé est limitée dans sa participation à des activités à cause d'un problème de santé.

*Les personnes limitées dans leur participation à des activités sont des personnes qui, en raison d'un état de santé physique ou mentale ou d'un problème de santé de longue durée (6 mois ou plus), ont des difficultés à faire certaines activités quotidiennes (difficultés à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à se pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables) OU dont leur état de santé réduit la quantité ou le genre d'activités qu'elles peuvent faire à la maison, à l'école, au travail ou dans d'autres circonstances comme les loisirs ou les déplacements.*

**Figure 2** : Proportion (en %) de la population de 12 ans et plus vivant en ménage privé limitée dans sa participation à des activités selon le groupe d'âge, 2013-2014



### Comparaison entre la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et le Québec

Selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2013-2014 (ESCC), la proportion de la population limitée dans sa participation à des activités en raison de son état de santé est supérieure à celle du Québec (34 % contre 29 %) (figure 2). Cette différence est attribuable au fait que notre population est plus âgée que celle de la province, car lorsqu'on ajuste pour la structure d'âge, l'écart entre la proportion régionale et celle du Québec n'est plus significatif statistiquement (30 % contre 27 %) (résultats non illustrés). Néanmoins, il reste que la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine compte, en proportion, davantage de personnes avec des limitations d'activités que le Québec, avec les conséquences que cela peut avoir notamment sur le système de santé et sur le marché du travail.

### Groupes plus nombreux à avoir une limitation d'activités

Au Québec, les femmes sont plus nombreuses, en proportion, que les hommes à déclarer être limitées dans leur participation à des activités (tableau 1). Ce constat s'explique en partie par leur plus grande espérance de vie, mais pas totalement puisqu'un écart persiste quand on ajuste pour l'âge. En Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, les données ne font ressortir aucune différence entre les hommes et les femmes. Toutefois, dans la région comme au Québec, la prévalence des limitations d'activités augmente avec l'âge, celle-ci passant de 17 % chez les jeunes de 12-17 ans à 45 % chez les personnes de 65 ans et plus de la région (figure 2). Également, on peut voir au

tableau 1 le gradient exercé par le revenu du ménage sur la prévalence des limitations, et ce, au Québec et en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Précisons que la relation entre les limitations d'activités et le revenu demeure vraie quand on ajuste pour l'âge.

**Tableau 1** : Proportion (en %) de la population de 12 ans et plus vivant en ménage privé limitée dans sa participation à des activités, 2013-2014

	Gaspésie-Îles	Québec
<b>Sexe</b>		
Hommes	34,7+	26,8
Femmes	32,6	30,1
<b>Revenu du ménage<sup>†</sup> (échelle régionale)</b>		
Quintile 1 (inférieur)	44,8	37,9
Quintile 2	41,9	31,5
Quintile 3	34,8	26,5
Quintile 4	30,6	24,1
Quintile 5 (supérieur)	14,6**	22,2
<b>TOTAL</b>	<b>33,7+</b>	<b>28,5</b>

### Évolution des limitations d'activités

En 2003, 29 % de la population de 12 ans et plus en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine avait une limitation d'activités, une proportion qui a progressé à 34 % en 2013-2014. Cette hausse s'explique essentiellement par le vieillissement qu'a connu la population au cours de cette période de 10 ans. Au Québec, la prévalence des limitations a peu varié durant la période (28 % en 2003 à 29 % en 2013-2014) (résultats non illustrés).

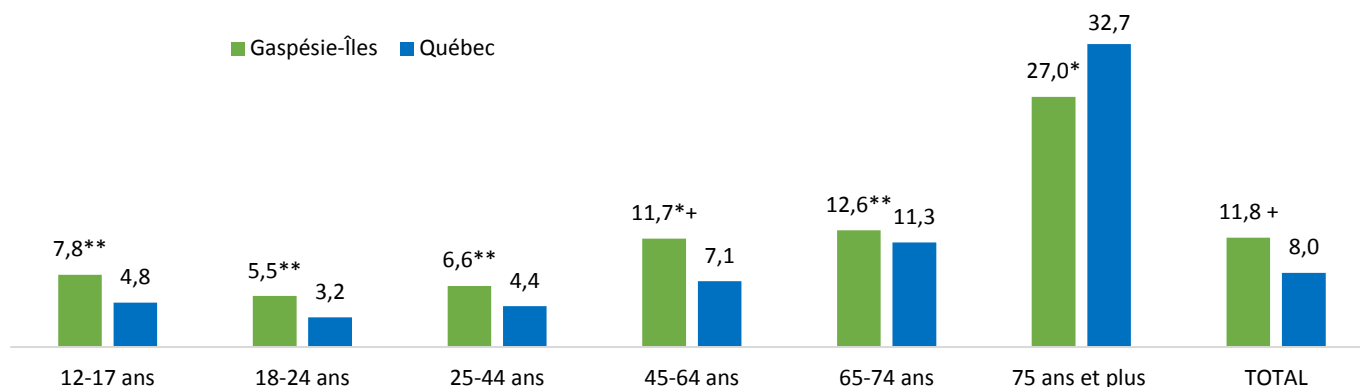
<sup>1</sup> Cet indicateur n'est pas disponible à l'échelle locale.

## Le besoin d'aide dans les activités de la vie quotidienne<sup>2</sup>

En 2013-2014, **12 %** de la population de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine vivant en ménage privé a besoin d'aide pour ses activités de la vie quotidienne (AVQ) en raison de son état de santé.

Cette proportion représente environ 9 400 personnes de 12 ans et plus dans la région.

**Figure 3 :** Proportion (en %) de la population de 12 ans et plus vivant en ménage privé ayant besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne selon le groupe d'âge, 2013-2014



### Comparaison entre la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Québec

Selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2013-2014 (ESCC), la proportion de la population ayant besoin d'aide pour la réalisation des AVQ, à cause de son état de santé, est supérieure à celle du Québec (12 % contre 8,0 %) (figure 3). L'examen des données selon le sexe au tableau 2 montre que cet écart avec le Québec est uniquement le reflet de la situation des hommes, les femmes de la région ne se démarquant pas des Québécoises. Ces écarts que nous observons avec le Québec ne s'expliquent pas par notre structure d'âge plus vieille, car ils persistent quand on contrôle pour ce facteur.

### Groupes plus nombreux à avoir besoin d'aide pour les AVQ

Au Québec, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir besoin d'aide pour la réalisation de leurs AVQ (10 % contre 5,6 %) (tableau 2). Cette différence à la défaveur des femmes s'observe à tous les âges, l'écart étant particulièrement marqué chez les 75 ans et plus (41 % contre 22 % chez les hommes) (résultats non illustrés). Les résultats obtenus en 2013-2014 en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ne permettent pas de faire ressortir cette différence entre les hommes et les femmes. Mais, faut-il le rappeler, les données régionales selon le sexe doivent être interprétées avec prudence en raison de leur imprécision. Par ailleurs, comme l'illustre la figure 3, dans la région comme au Québec, la proportion de la population à avoir besoin d'aide est

Cet indicateur a trait aux personnes qui, pour des raisons de santé physique ou mentale, ont besoin d'aide pour la réalisation des AVQ, comme la préparation des repas, les travaux ménagers quotidiens, les soins personnels (ex. : se laver, s'habiller, manger ou se déplacer dans la maison) et les commissions (ex. : épicerie, rendez-vous ou transactions bancaires) (Statistique Canada, 2006b, tiré de la fiche indicateur de l'Infocentre de santé publique).

particulièrement élevée à compter de 75 ans (figure 3). Enfin, au Québec, le besoin d'aide est plus fréquent chez les personnes vivant dans des ménages au revenu moindre, une tendance aussi notée dans la région.

**Tableau 2 :** Proportion (en %) de la population de 12 ans et plus vivant en ménage privé ayant besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne, 2013-2014

	Gaspésie-Îles	Québec
<b>Sexe</b>		
Hommes	12,2*+	5,6
Femmes	11,3*	10,4
<b>Revenu du ménage<sup>†</sup></b> (échelle régionale)		
Quintile 1 (inférieur)	19,5*	15,9
Quintile 2	21,6*+	10,8
Quintile 3	7,9**	5,7
Quintile 4	4,3**	4,1
Quintile 5 (supérieur)	4,1**	3,4
<b>TOTAL</b>	<b>11,8+</b>	<b>8,0</b>

### Évolution du besoin d'aide pour les AVQ

Depuis 2003, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la proportion de personnes ayant besoin d'aide pour leurs AVQ a légèrement progressé en passant de 8,3 % à 12 % en 2013-2014, une hausse en partie associée au vieillissement de la population (résultats non illustrés).

<sup>2</sup> Cet indicateur n'est pas disponible à l'échelle locale.